



SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SYNPTIC)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Syndicat des Professionnels des TIC (SYNPTIC) assisté par le Comité de l'Université Ouaga I – JKZ, a animé une conférence de presse le 19 février 2018 à la Bourse du Travail pour expliquer la non effectivité de l'application du protocole d'accord.

Le gouvernement par le non-respect de la parole donnée, la mauvaise foi de certains responsables, nous invitait à la lutte. C'est ainsi que les informaticiens autour du Comité de l'Université Ouaga I – JKZ, ont observé un SIT IN au sein de l'Université le 19 et le 20 février 2018 de 07h30 à 12h30 pour exiger aux autorités universitaires l'application du protocole d'accord signé entre le SYNPTIC et le Gouvernement depuis le 25 juillet 2016 dont son application devrait être effective au plus tard janvier 2017. Ce mouvement devrait se poursuivre du 20 au 22 et une grève du 26 au 28 février 2018.

Des rencontres avec les autorités

Le mardi 20 février 2018 de 9h à 10h30 le BN/SYNPTIC et le Comité ont été reçus par les autorités universitaires. Pour la première fois le Président de l'université Ouaga I et son STAFF (DAF, DRH, DCMEF, SOLDE) n'ont pas mis le protocole d'accord en cause. Tous étaient unanimes que les informaticiens des EPE sont concernés par le rétablissement et l'augmentation de l'indemnité spéciale d'informaticien. C'est ainsi qu'à travers les échanges, ils ont pris le ferme engagement de payer l'indemnité spéciale d'informaticien au plus tard fin mars 2018.

Ce même jour de 11h à 12h le BN/SYNPTIC a été reçu par madame le Ministre du Développement de l'Economie Numérique et des postes. Madame le ministre a pris l'engagement de gérer la carrière des informaticiens notamment le reclassement du diplôme d'ingénieur de travaux d'informatique en A2 et d'examiner la plateforme revendicative le 27 mars 2018.

De la suspension des activités de protestation

Tout en esprit patriotique et de dialogue, le SYNPTIC suspend ses activités de protestation qui étaient annoncées, vue les engagements pris par les autorités.

Le SYNPTIC prend l'opinion nationale et internationale à témoins qu'il pourrait revenir et s'intensifier les activités de protestation si toute fois le 27 mars 2018, les autorités ne respectent pas les conditions qui ont conduit à la suspension du mot d'ordre.

Le SYNPTIC interpelle Madame le Ministre du Développement de l'Economie Numérique et des Postes et ses collaborateurs de se pencher sérieusement sur les problèmes que vivent les informaticiens et dans le domaine des TIC. Les usagers des différents services de l'administration publique et/ou privée sont les principaux bénéficiaires de la résolution des problèmes « cancérigènes » que draine ce Ministère sans « vision » pour les informaticiens et pour les TICs.

Le SYNPTIC invite l'ensemble des informaticiens à rester mobiliser, déterminer et de se tenir prêts pour tout mot d'ordre que le Bureau National viendrai à lancer.

En avant pour le reclassement du diplôme d'ingénieur de travaux en A2

En avant pour regroupement des informaticiens dans un statu valorisant

En avant pour la création de la catégorie P pour les informaticiens

Seule la lutte organisée paie

Vive le SYNPTIC

« Mieux gérer nos carrières, Défendre ensemble nos intérêts »

Ouagadougou, le 23 février 2018

Pour le Bureau National
Le Secrétaire Général

Salfo ILBOUDO